



Garde exclusive pour un enfant suite séparation

Par **massif971**, le **26/03/2012 à 10:34**

Bonjour,rrnrnJe me permets de vous contacter via votre site afin d'obtenir des informations et conseils pour une garde d'enfant.rnrnMon amie est seule pour élever sa fille de 4ans, seule pour toutes les dépenses, l'éducation etc.. depuis la séparation avec le père.rnEn effet, le père ne s'occupe pas de l'enfant dès lors que mon amie a décidé de le quitter.rnDe plus, c'est un homme violent. Elle a déjà porté plainte, déposé des mains courantes pour coups et blessures au commissariat de sa ville.rnElle a peur de lui et la menace en permanence. Il utilise l'enfant pour se rapprocher d'elle. Il s'amuse à récupérer l'enfant à l'école ou quand il la prend pour le week end, il ne la ramène pas à sa mère et peut le faire pendant une semaine. Du coup, elle ne va pas à l'école.rnrnMon amie n'en peut plus de cette situation et stresse en permanence.rnElle souhaite faire un dossier pour la garde exclusive pour la garde de la petite. Quels sont vos conseils afin de constituer un dossier "béton". rnDe plus en montant le dossier juridique, le père sera t'il au courant? rnrnDans l'attente de vous lire.rnrnCordialement.rnrnMerci de me répondre par mail (f.poung@gmail.com) ou par téléphone au ***** (ligne de mon amie)

Par **cocotte1003**, le **26/03/2012 à 13:16**

Bonjour, bien-sur que le pere sera prévenu avant de se présenter à l'audience, il faut qu'il puisse se défendre en présentant son avis, ses demandes, ses justificatifs. Mais faire une demande de garde au jaf est indispensable il faut fixer un droit de visite, une pension alimentaire.... por que la vie de l'enfant soit stable et que la maman puisse faire appel aux forces de l'ordre en cas de non présentation d'enfant par exemple. Pour faire le dossier, il faut

réunir, en plus des papiers administratifs, des justificatifs qui accréditent les demandes de la maman, comme les plaintes, des attestations des amis, voisins sur les faits de violence et les capacités de la maman à élever dans de bonnes conditions son enfant, cordialement